



Mutuelle  
des Architectes  
Français  
assurances

VOUS AVEZ L'AUDACE. NOUS AVONS L'ASSURANCE

9 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16  
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | maf@maf.fr  
www.maf.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
Entreprise régie par le code des assurances

## ATTESTATION D'ASSURANCE ARCHITECTE

# 2016

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification MAF : 253337/S/4  
N° d'inscription national à l'Ordre : S04602  
Une police N° : 135999/B

SARL ATELIER D'ARCHI. M. ROULLEAU  
Société d'Architecture

couvrant la responsabilité qui peut être engagée à raison des actes qu'il/elle accomplit à titre professionnel ou des actes de ses préposés du 01/01/2016 au 31/12/2016

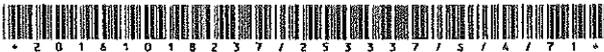
LE BOURG  
71520 DOMPIERRE LES ORMES  
France

N° d'édition d'attestation : 20161018237

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Fait à Paris, le 01 janvier 2016

La Mutuelle des Architectes Français assurances



\* 2 0 1 6 1 0 1 8 2 3 7 / 2 5 3 3 7 / 5 / 4 / 7 1 \*

Cette police actuellement en vigueur satisfait aux obligations édictées par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture et par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.  
Elle est conforme aux exigences de l'article 16 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture ainsi qu'aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A. 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

en Île-de-France le 26 janvier 2016  
l'Ordre des architectes

## Attestation d'inscription

Je soussignée, Christine Leconte, Secrétaire générale de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, atteste que :

**Mademoiselle MIREILLE ROULLEAU, Architecte,**

dont l'activité principale est située :

**ATELIER D'ARCHITECTURE ROULLEAU MIREILLE  
LE BOURG  
71520 DOMPIERRE LES ORMES**

est inscrite depuis le 07/02/1994 au Tableau régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, sous le numéro national 039472, et a déclaré le mode d'exercice suivant :

- Associée d'une société d'architecture (ATELIE) depuis le 27/06/2000

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.



La Secrétaire générale,  
Christine Leconte